

COHÉSION, PERFORMANCE, RAYONNEMENT : QUELS TREMPLINS POUR LE SPORT EN OUTRE-MER ?

La Délégation sénatoriale aux outre-mer a choisi de mener, au cours de la session 2017-2018, une étude sur la jeunesse des outre-mer et le sport.

UNE ÉTUDE 3 AXES



la pratique sportive

- stratégies territoriales
- équipements et moyens
- enjeux de santé, de cohésion sociale et d'impact économique

la performance et les parcours de haut-niveau

- formation
- recrutement
- accompagnement des sportifs face aux problématiques de distance et de déracinement

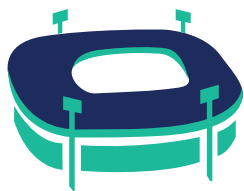


le rayonnement des territoires

- disciplines sportives emblématiques
- événements et compétitions nationales et internationales dans les différents bassins océaniques



DES CONSTATS DE DÉPART



Un problème persistant d'équipements

- quantitatif : un ratio d'1/3 d'équipements par habitant de moins que dans l'hexagone
- et qualitatif : vétusté et vieillissement accéléré des infrastructures



Les outre-mer, terres de champions aux Jeux de Rio en 2016

- 17 médaillés olympiques
- 3 médaillés paralympiques



Le sport, porte-drapeau de la France et des territoires

- participation aux Jeux du Pacifique et aux Jeux des îles de l'océan Indien
- la Guyane, « base avancée » 2016 pour la coupe du monde de football et les Jeux de Rio

LA DÉMARCHE

UN CYCLE **D'AUDITIONS**
ET **DE RENCONTRES**
+ UNE CONSULTATION
DE **L'ENSEMBLE**
DES TERRITOIRES



309 personnes entendues
88 heures de réunions et entretiens

- **6 auditions** au Sénat avec :
 - **la ministre des sports, Laura Flessel, et la ministre des outre-mer, Annick Girardin**
 - **le mouvement sportif**
 - les **ambassadeurs** chargés des coopérations océaniques et du sport
 - les **élus locaux** en charge du sport
 - le délégué interministériel à l'égalité des chances des Français d'outre-mer
- **Une visite sur site**
à l'INSEP, institution majeure de la performance, à la rencontre de sportifs ultramarins de haut-niveau en entraînement et formation sur le site.
- **7 visioconférences avec les services de l'État, les élus locaux et les acteurs du sport** des territoires ultramarins



1 DÉPLACEMENT OUTRE-MER,
AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS DES TERRITOIRES
du 28 avril au 6 mai 2018

3 territoires

187 personnes entendues

56 heures de réunions

et de constats sur le terrain



LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTEURS

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE, AU CŒUR DES ENJEUX DE COHÉSION SOCIALE

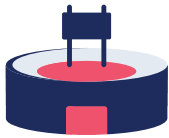


Alors que les enjeux sanitaires et sociaux sont nombreux dans les outre-mer, le sport semble un levier pertinent d'action.

- ▶ Renforcer l'**accès à la licence** pour les jeunes, à travers un « **pass sport** »
- ▶ Développer des **programmes de « sport santé »** appuyés sur des stratégies territoriales
- ▶ Assurer au **mouvement sportif** et aux **associations** les moyens de leurs missions à travers les **crédits du CNDS** et les **aides à l'emploi**



RÉALISER L'INDISPENSABLE RATTRAPAGE EN TERMES D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LES TERRITOIRES



Le déficit d'équipements reste criant dans les outre-mer, avec des cas parfois extrêmes.

- ▶ Engager et sanctuariser un **réel plan pluriannuel de rattrapage** porté par les ministères des sports et des outre-mer, contractualisé avec les collectivités
- ▶ Développer les recours à des **installations innovantes**, amovibles et modulaires, notamment pour atteindre les objectifs en termes de « savoir nager »



ANCER LES MOYENS DE LA PERFORMANCE : LES OUTRE-MER, « TERRES DE CHAMPIONS »

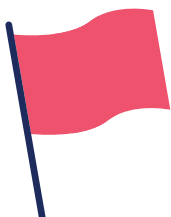


Les sportifs ultramarins sont largement présents dans le haut-niveau, malgré des conditions de confrontation et de formation étriquées.

- ▶ Soutenir les **aides à la mobilité** des sportifs et faciliter leur participation aux **compétitions**
- ▶ Renforcer la prise en compte des outre-mer par les fédérations nationales dans l'**accompagnement des parcours**
- ▶ Encourager la structuration de réseaux de haut-niveau par bassin ainsi que le développement de « **pôles outre-mer** » d'accès à la performance



VALORISER UN PATRIMOINE CULTUREL ET UN LEVIER DE RAYONNEMENT RÉGIONAL DES TERRITOIRES



Le sport et les compétitions régionales revêtent un fort potentiel d'intégration à l'échelle des bassins océaniques.

- ▶ Reconnaître les disciplines emblématiques au sein du **patrimoine immatériel**
- ▶ Développer l'**accueil d'événements** internationaux outre-mer
- ▶ Permettre aux sportifs ultramarins de **concourir sous bannière territoriale et en équipe de France**



LA DÉLÉGATION

Créée en novembre 2011 par l'Instruction générale du Bureau du Sénat et désormais dotée d'un fondement législatif aux termes de l'article 99 de la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer, la délégation est composée des 21 sénateurs élus dans les territoires ultramarins ainsi que d'un nombre identique de membres désignés par le Sénat de manière à assurer la représentation proportionnelle des groupes politiques.

La délégation est chargée d'informer le Sénat sur l'état de la situation des collectivités visées à l'article 72-3 de la Constitution et sur toute question relative aux outre-mer. Elle veille à la prise en compte des caractéristiques, des contraintes et des intérêts propres de ces collectivités et au respect de leurs compétences. Elle participe à l'évaluation des politiques publiques intéressant ces collectivités.



Michel Magras

Sénateur de Saint-Barthélemy, président de la Délégation sénatoriale aux outre-mer

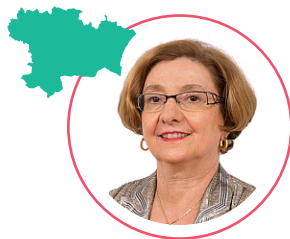
4 RAPPORTEURES

représentant les différents bassins océaniques et l'hexagone



Catherine Conconne

sénatrice de la Martinique



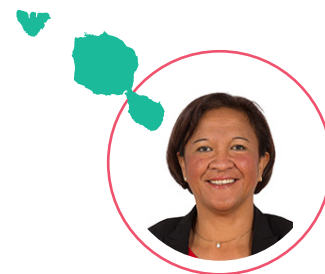
Gisèle Jourda

sénatrice de l'Aude



Viviane Malet

sénatrice de La Réunion



Lana Tetuanui

sénatrice de la Polynésie française

Contact

delegationoutre-mer@senat.fr

http://www.senat.fr/commission/outre_mer/index.html

Délégation aux
OUTRE-MER

